

Communiqué Déviation de Galargues

La traversée de Galargues sera **impossible** du 11 juillet au 31 août 2022, en raison de l'importance des modifications de voirie mais aussi pour la sécurité des ouvriers comme des riverains.

Toutefois, l'accès au quartier Mairie / école / City restera accessible tout à fait normalement en provenance de Saint-Hilaire de Beauvoir et le rondpoint « dit des Lavandières »

Aussi, pour les personnes qui doivent se rendre à Galargues :

- ✓ Depuis Lunel, Sommières, Campagne, Garrigues, une déviation est mise en place depuis Sommières via Saussines et Saint-Hilaire.
- ✓ En provenance de Buzignargues, elles devront rejoindre Saint-Hilaire par la plaine.
- ✓ Depuis Saint-Mathieu de Trévières à une déviation est mise en place via Saint Bauzille de Montmel / Montaud / Saint Drézery / Saint-Hilaire

Une vaste zone de stationnement est disponible dans ce secteur – notamment face au city – pour permettre ensuite de rejoindre, à pied, le centre bourg.

Pour les personnes qui devaient traverser Galargues :

- ✓ Les Véhicules Légers (VL) transiteront, dans un sens ou dans l'autre, via Sommières / Saussines / Saint-Hilaire de Beauvoir / Saint-Drézéry / Montaud / Saint Bauzille de Montmel – la déviation est fléchée de part en part, le long du circuit.
- ✓ Les Poids Lourds (PL) seront renvoyés sur l'autoroute A9 (Lunel) / A709 (Baillargues) pour contourner le secteur.

Le Département de l'Hérault et la Commune de Galargues mettent tout en œuvre pour limiter autant que possible la gêne occasionnée, aussi nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide pour le bon déroulement des travaux.

